

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/EFC/WP.2/2006/3
20 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

Groupe de travail mixte FAO/CEE
de l'économie forestière et des statistiques
des forêts

Vingt-huitième session
Genève, 2-4 mai 2006
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

ENCADREMENT DU DOMAINE D'ACTIVITÉ 1: MARCHÉS ET STATISTIQUES*

Note du secrétariat

La présente note actualise l'information relative aux activités du domaine 1 (Marchés et statistiques) dans les secteurs suivants:

- Statistiques des produits forestiers et des incendies de forêt;
- Analyse des marchés des produits forestiers et des produits ligneux certifiés;
- Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition;
- Activités de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers;
- Ressources.

Le Groupe de travail est invité à noter et commenter tout fait nouveau dans ce domaine d'activité et à répondre aux questions précises qui sont posées dans la présente note.

- Les participants sont invités à étudier les changements qui pourraient être apportés au Questionnaire commun sur le secteur forestier (QCSF) et à donner leur opinion sur le point de savoir si ces changements sont faisables et souhaitables;
- Les participants sont invités à étudier les possibilités d'améliorer la liaison avec d'autres fournisseurs de données au niveau de leur propre pays ou au plan international et de fournir les meilleures données possibles;

Toute proposition du Groupe de travail concernant les ressources supplémentaires nécessaires au renforcement des capacités serait la bienvenue.

* Le présent document a été soumis tardivement au service de traitement de la documentation en raison de contretemps liés à son approbation par les parties intéressées.

I. INTRODUCTION

1. Le domaine d'activité 1 (Marchés et statistiques) est l'un des cinq secteurs du programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO. Il se compose des éléments suivants:

- a) Statistiques de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers;
- b) Analyse des marchés des produits forestiers, en particulier de leurs aspects actuels et ayant une incidence sur les politiques forestières;
- c) Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition;
- d) Suivi et analyse des marchés des produits ligneux certifiés;
- e) Statistiques des incendies de forêt;
- f) Activités de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

2. La présente note du secrétariat s'articule autour de ces thèmes.

A. Statistiques de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers

1. Étude des produits statistiques

3. En 2005, le secrétariat a produit les documents suivants: *Forest Products Statistics* (provisional) (statistiques (provisaires) des produits forestiers), *Forest Products Trade Flow Data* (données relatives aux flux commerciaux des produits forestiers) et *Timber Committee Forecasts* (prévisions du Comité du bois). Au moment de la rédaction du présent document, il préparait la publication intitulée *Trade by Species* (commerce par essences) et travaillait à la version finale des publications intitulées *Forest Products Statistics* (statistiques des produits forestiers) et *Trade of Secondary Processed Wood and Paper Products* (commerce des produits de transformation en bois travaillé et en papier). Tous ces documents ne peuvent être consultés que sur le site Web de la Section CEE/FAO du bois.

4. La base de données sur les prix dénommée Price Database continue d'être mise à jour. Rien n'a été fait cette année pour augmenter le nombre actuel des séries (42) à collecter ou pour collaborer davantage avec d'autres organisations.

5. Les données sont mises en commun avec les autres organisations du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier (GTI). Toutes les données relatives aux produits forestiers ont été téléchargées en juillet et décembre dans la base de données interactive FAOSTAT, premier site de distribution de données sur les produits forestiers, pour être diffusées en août et janvier.

2. Réponses au Questionnaire commun sur le secteur forestier

6. Le tableau ci-après indique le nombre des réponses données ces dernières années aux différents questionnaires sur les produits forestiers qui avaient été envoyés par la Section du bois, ainsi que le taux de réponse. Nous sollicitons des données de 52 pays de la région de la CEE. S'agissant du Questionnaire commun sur le secteur forestier, le nombre des réponses englobe celles des pays de l'AELE-UE, qui sont dépouillées par Eurostat, tandis que le pourcentage de cellules remplies représente une moyenne pour les seuls pays de la région de la CEE, le dépouillement étant assuré par la Section CEE/FAO du bois. Dans le cas du questionnaire du Comité du bois, tous les pays sont pris en considération. Les réponses ont été reçues, dans la vaste majorité des cas, dans les délais nécessaires pour permettre de dépouiller les données et de les incorporer dans les publications.

Questionnaire		Année d'envoi du questionnaire			
		2002	2003	2004	2005
Questionnaire commun sur le secteur forestier	Questionnaire commun 1 (production) – Nombre de réponses	40	44	43	41
	-----	69,1	67,9	78,3	65,0
	Questionnaire commun 2 (commerce) – Nombre de réponses	36	42	40	41
	-----	88,0	92,0	87,6	83,4
	Questionnaire 1 (commerce des produits de transformation) – Nombre de réponses	20	22+9 (UE)	21+11 (UE)	10+24 (UE)
	-----	90,0	93,1	91,2	92,3
	Questionnaire CEE 1 (commerce par essences) – Nombre de réponses	18	22+8 (UE)	21+11 (UE)	11+23 (UE)
	-----	86,6	90,1	84,8	87,1
Questionnaire du Comité du bois	Questionnaire 1 (prévisions relatives aux bois ronds) – Nombre de réponses	32	31	31	32
	-----	79,5	89,0	86,7	85,2
	Questionnaire 2 (prévisions relatives aux produits) – Nombre de réponses	31	31	31	31
	-----	90,2	93,1	92,2	83,3

7. En appliquant les «indicateurs de résultat» qui sont utilisés par l'ONU, on obtient le tableau suivant pour les 13 années écoulées. Le «taux de satisfaction» est le nombre de pays qui ont donné plus de 80 % des 209 réponses possibles aux questionnaires communs 1 et 2, divisé par le nombre total des pays de la région de la CEE.

Données pour l'année	Taux de satisfaction
1992	62,2
1993	60,8
1994	61,5
1995	59,6
1996	55,8
1997	55,8
1998	51,9
1999	59,6
2000	63,5
2001	69,2
2002	71,2
2003	65,4
2004	63,5

3. Modifications qui pourraient être apportées au Questionnaire commun sur le secteur forestier

8. Plusieurs points ont été soulevés à propos des modifications qui pourraient être apportées au principal instrument international de collecte de données sur les produits forestiers, le QCSF. Rien n'est encore prévu cette année, mais le Groupe de travail intersecrétariats envisage d'étudier à sa prochaine réunion de 2007 la possibilité de le réviser. On notera qu'un certain nombre de considérations entreront en ligne de compte dès lors qu'il s'agira de modifier le Questionnaire commun, mais les facteurs déterminants restent la capacité de définir correctement un produit, l'aptitude à recueillir des données valables et l'intérêt que suscite l'obtention de telles données.

a) Il ressort actuellement des *Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe* et d'autres études que l'on a omis de faire entrer dans la chaîne de production une importante filière du bois, à savoir le bois récupéré (ou recyclé);

b) On nous a demandé de recueillir davantage d'informations sur l'énergie ligneuse. Ce point est à l'étude au titre du point 8 de l'ordre du jour et l'on pourrait formuler des recommandations tendant à modifier le QCSF;

c) La collecte de données sur les produits en papier selon la ventilation plus détaillée utilisée depuis 1998 pose de plus en plus problème. Il est proposé d'éliminer les nouvelles sous-sections et de revenir à la structure, plus simple, d'avant 1998.

9. Comme ni les articles relatifs au bois récupéré ni les articles relatifs à l'énergie ligneuse (par exemple les boulettes) ne se prêtent à une identification précise dans la classification des

transactions, on risque de ne pas pouvoir prévoir de rubrique les concernant dans le Questionnaire commun.

10. Outre ce qui précède, d'autres propositions pourraient être faites lors de la réunion du GTI d'avril 2006. Toute suggestion fera l'objet d'un rapport oral au Groupe de travail, et toute recommandation émanant de ce dernier sera transmise au GTI.

11. ***Les participants sont invités à examiner les questions ci-dessus et à donner leur opinion sur le point de savoir si ces changements sont faisables et souhaitables.***

4. Intégration de données provenant de sources non officielles

12. Cela fait plusieurs années que le secrétariat étudie et révisé les données fournies par les correspondants nationaux avec l'appui et la coopération de la Confédération des industries papetières européennes et de la Fédération européenne des fabricants de panneaux à base de bois. Les modifications ont toutes été étudiées avec les correspondants nationaux pour les statistiques officielles (correspondants nationaux) afin d'obtenir leur aval, mais il n'a pas toujours été facile de concilier des données divergentes et de déterminer la cause des écarts constatés, d'autant que nous travaillons dans l'urgence.

13. Le secrétariat s'efforce d'améliorer cette coopération en tâchant de mieux comprendre pourquoi les données provenant des associations professionnelles ne correspondent pas à celles qui sont communiquées par les correspondants nationaux. Lors d'une réunion tenue à Luxembourg en février 2006, la Confédération des industries papetières européennes, la Fédération européenne des fabricants de panneaux à base de bois, la CEE/FAO et Eurostat sont convenus de revoir les définitions employées et d'intensifier l'échange de données. Il est manifestement souhaitable d'utiliser les meilleures informations disponibles et, à cette fin, de faire appel à des sources multiples. Il arrive que les associations professionnelles aient un meilleur accès à des données commerciales qui ne sont pas communiquées aux correspondants nationaux, ou qu'elles puissent fournir les données plus rapidement, mais elles risquent aussi d'avoir une couverture incomplète ou d'employer des définitions non officielles ou incompatibles. En outre, il n'est pas certain que ces associations puissent diffuser largement leurs données. On gardera aussi à l'esprit que seuls les correspondants nationaux sont officiellement responsables des données.

14. Le secrétariat procède comme suit:

a) Il désigne officiellement coordonnateurs nationaux les sources normales des données;

b) En cas de lacune dans les données officielles ou de retard dans la transmission de ces données, il peut recourir aux données (nationales ou internationales) provenant des associations professionnelles, auquel cas il en réfère aux coordonnateurs nationaux. Toutefois, cette solution aboutit souvent à un écrasement des données dans la mesure où les données «améliorées» provenant de sources non officielles ne sont pas acceptées par les correspondants nationaux lorsqu'ils présentent les données officielles pour l'année suivante.

15. Le secrétariat propose au Groupe de travail trois solutions possibles:

a) Continuer de procéder comme il le fait actuellement;

b) Demander aux correspondants nationaux de mettre en concordance leurs données et méthodes de collecte de l'information avec celles des associations professionnelles afin de fournir les meilleures données possibles en cas de lacune ou de divergence entre les données officielles et les données non officielles;

c) Analyser et accepter les données reçues directement des associations, ces informations n'étant pas demandées aux correspondants nationaux.

16. Ces arrangements doivent pouvoir être acceptés pour toutes les parties concernées et rester cohérents dans le temps. Il est entendu qu'aucune donnée ne sera modifiée sans l'accord exprès du correspondant national et que la responsabilité des données qui sont exploitées par les organisations continuera de relever des pays.

17. ***Le Groupe de travail est invité à se prononcer sur la solution qui lui paraît acceptable ou à décider de l'utilité d'étudier d'autres formules.***

5. Analyse des prévisions du Comité CEE du bois

18. Le Groupe de travail a reçu l'an dernier les résultats d'une analyse des prévisions relatives à la production et au commerce des sciages résineux dans la région de la CEE pour l'année 2002 pour la réunion du Comité de cette même année. Cette analyse indiquait que les prévisions, sans être tout à fait fiables, valaient mieux qu'une simple supputation du résultat ou une répétition des chiffres de l'année précédente.

19. Il a été demandé au secrétariat d'étoffer cette analyse et de présenter un rapport au Groupe de travail. Ce travail est en cours et le résultat en sera présenté à la réunion. En outre, un projet de manuel de prévision est en cours de préparation; une fois approuvé par le Groupe de travail, cet outil devrait être expédié aux pays afin de les aider à faire des prévisions à l'intention du Comité.

B. Analyse des marchés des produits forestiers, en particulier de leurs aspects actuels et ayant une incidence sur les politiques forestières

20. La *Revue annuelle des marchés des produits forestiers, 2004-2005* a été établie par 40 personnes sous la direction d'une équipe du secrétariat, avec des contributions directes d'experts de l'extérieur. Elle s'appuie sur les statistiques qui sont renvoyées par les correspondants statistiques nationaux en réponse au Questionnaire commun ainsi que sur des informations complémentaires. La *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* de 2005 a été publiée à la fin du mois de juillet sur le site Web de la Section CEE/FAO du bois, alors qu'elle paraît normalement plus tard dans l'année. En septembre, certains des auteurs ont été engagés pour présenter leur chapitre lors du Débat sur les marchés, qui se tient annuellement durant la session du Comité pour laquelle est établie la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers*. Une modification d'importance a été introduite, à savoir que l'on a supprimé la désignation «Autres pays d'Europe» vu l'élargissement de l'Union européenne, qui est passée

de 15 à 25 pays membres, dont certains appartiennent à la partie la plus orientale de l'Europe. On a néanmoins continué à mettre l'accent sur l'Europe orientale.

21. Le contenu et les modalités d'établissement de la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* de 2006 seront les mêmes qu'en 2005, d'où la nécessité de recevoir les réponses au Questionnaire commun sur le secteur forestier dans les délais, à savoir pour le 15 mai 2006. Il est possible que l'on ajoute un nouveau chapitre sur les marchés et les politiques en matière d'énergie ligneuse, ce qui nécessitera des ressources supplémentaires. La *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* restera orientée sur l'évolution des marchés et des politiques et leur interaction, et continuera de rendre compte de la situation en Europe orientale, notamment dans les pays de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, lorsque l'on disposera des statistiques et autres données utiles.

22. Comme l'ont indiqué les participants dans leurs évaluations écrites et orales, le débat sur les marchés de 2005 a été très apprécié en raison de la qualité des exposés des experts. Le thème en était «L'influence des politiques en matière de certification des forêts sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE» afin de faire la liaison avec le Forum politique qui devait suivre sur le thème «Certification des produits forestiers: les gouvernements ont-ils un rôle à jouer?». D'une durée d'une journée et demie, cet échange s'est clôturé par la déclaration annuelle du Comité sur les marchés et un communiqué de presse. Le Débat s'appuie sur la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* ainsi que sur les prévisions des pays concernant les marchés pour l'année en cours et l'année suivante et sur les déclarations des pays sur les marchés, encore que les prévisions des pays restent de qualité inégale. Les déclarations des pays sur les marchés étant elles aussi de qualité plus ou moins bonne, l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers étudie la manière d'améliorer la qualité et les réponses. Il est possible, en 2006, que l'on collabore avec la Conférence internationale des résineux à propos des prévisions et des déclarations afin de préparer le débat mixte commun sur les marchés de 2007. Cette formule mixte pourrait permettre de doubler la participation et d'enrichir les échanges entre experts des associations professionnelles internationales et représentants des gouvernements.

23. D'autres analyses des marchés ont été réalisées pour des conférences spéciales et téléchargées sur le site Web du Service d'information sur les marchés de la Section CEE/FAO du bois.

C. Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition

24. Cet élément de travail, qui fait partie du programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, s'inscrit dans le cadre du mandat de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

25. L'Atelier sur le renforcement des capacités en matière de partage de l'information concernant les forêts et les marchés s'est tenu en République tchèque en octobre 2005. Un rapport complet sur la question a été établi au titre du point 10 de l'ordre du jour (Renforcement des capacités en matière d'informations concernant le secteur) dans une note distincte du secrétariat (ECE/TIM/EFC/WP.2/2006/10). Au titre de ce point, on donnera

également des informations sur l'atelier de formation qui doit être organisé prochainement pour la région des Balkans sous l'intitulé «Commercialisation des produits forestiers: des principes à la pratique», à Novi Sad (Serbie-et-Monténégro) en avril 2006.

26. Les travaux du premier atelier ont fait l'objet d'un rapport établi sous forme imprimée et électronique que l'on pourra se procurer auprès des organisateurs tchèques. La déclaration finale de cet atelier appelle à l'organisation d'un atelier complémentaire sur la commercialisation des produits forestiers dans l'un des pays participants au plus tard en mars 2007, ainsi qu'à d'autres mesures de suivi.

27. Cet élément de renforcement des capacités continuera de bénéficier du détachement d'un expert de la Commission de la foresterie du Royaume-Uni en 2006. Cependant, malgré les tentatives du secrétariat d'obtenir davantage de ressources extrabudgétaires, ce programme souffre d'un manque de financement à long terme, alors qu'il est clair que les réalisations sont directement liées à l'accès aux ressources.

28. *Le Groupe de travail est invité à proposer des ressources extrabudgétaires, tant financières qu'en nature, pour le programme de renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition.*

D. Suivi et analyse des marchés des produits ligneux certifiés

29. Un forum politique de la CEE et de la FAO sur le thème «La certification des forêts – Quel rôle pour les pouvoirs publics?» s'est tenu en septembre 2005, lors de la session du Comité (www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-63/Policy_Forum/2005TCPolicyForum.htm). Au moment de la rédaction du présent document, le compte rendu de ce forum était sous presse sous le titre *UNECE/FAO Geneva Timber and Forest Discussion Paper*, n° 44.

30. La *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* comprenait un chapitre annuel sur les marchés des produits forestiers certifiés qui a versé des éléments au Débat sur les marchés de ce secteur et au forum politique qui l'accompagnait. Ce chapitre a pu être établi grâce à la contribution du réseau de correspondants nationaux officiellement désignés pour la certification et les marchés des produits forestiers certifiés (le Réseau de certification), qui relève à la fois du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Le Groupe de travail sera informé d'une enquête menée en avril 2006 par le Réseau de certification.

31. Parmi les activités programmées en 2006, il est prévu une analyse des marchés des produits forestiers certifiés dans la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* ainsi qu'un volet sectoriel du Débat sur les marchés. Le forum politique CEE/FAO portera sur les politiques en matière de marchés publics, notamment sur la délivrance de certificats de gestion forestière durable et la certification des produits forestiers.

32. On trouvera un complément d'information sur les activités liées à la certification ainsi que sur le Réseau de certification dans le document ECE/TIM/WP.2/2006/8.

E. Statistiques des incendies de forêt

33. Il n'y a eu aucune activité sur cet élément pendant des années pour cause de maladie.

F. Activités de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

34. L'Équipe de spécialistes s'est réunie deux fois en 2005, la première à l'occasion du Débat sur les marchés et la seconde lors du Congrès mondial de l'Union internationale des instituts de recherche forestière tenu à Brisbane (Australie). En sa qualité de chef de l'Équipe, M. Richard Vlosky présentera un rapport distinct sur les activités de l'Équipe, la présente note se limitant à l'examen des domaines dans lesquels le Groupe de travail peut donner des orientations.

35. L'Équipe a réalisé l'an dernier une analyse des produits liés aux marchés de la Section CEE/FAO du bois. Plusieurs actions ont été recommandées, et certaines d'entre elles ont déjà été suivies d'effet.

36. Partant de la constatation que les déclarations et les prévisions des pays relatives aux marchés (qui sont examinées ci-dessus) sont essentielles au succès du Débat annuel sur les marchés, l'Équipe relève que la qualité de ces intrants est inégale. Dans la demande qu'elle a adressée en 2005 aux pays pour qu'ils présentent leur rapport, l'Équipe a inséré une question sur les déterminants du marché, mais le taux de réponse était faible. Lors de la réunion de l'Équipe sur cette question, un participant a fait observer que l'élaboration était onéreuse. Les 25 rapports de pays reçus en 2005 représentaient une amélioration par rapport aux 21 qui avaient été obtenus en 2004, mais les chiffres des années passées étaient supérieurs. Les rapports des pays sur les marchés et un résumé des analyses demandées peuvent être consultés à l'adresse: www.unece.org/trade/timber/mis/reports.htm.

37. Le site Web de discussion sur les questions courantes, créé par l'Équipe sur le serveur de l'Université de l'État de Louisiane (<http://www.rnr.lsu.edu/lfpl/new/unece/>), se développe. Il renferme actuellement des informations sur les secteurs du marché suivants: biocombustibles, commerce électronique, élargissement des marchés mondiaux et exploitation forestière illégale.

38. L'Équipe a participé activement au Débat sur les marchés ainsi qu'au Forum politique qui l'a suivi sur le rôle des gouvernements dans la certification. Elle a lancé l'idée d'organiser en 2006 un forum sur les politiques en matière de marchés publics et y jouera un rôle actif.

39. Le Sous-Groupe de l'Équipe chargé des marchés émergents collabore actuellement avec le Groupe de travail des statistiques de l'énergie ligneuse, comme indiqué dans la note du secrétariat sur le thème spécial intitulé «Suivi et analyse des faits nouveaux survenus dans le secteur de l'énergie ligneuse» (ECE/TIM/EFC/WP.2/2006/7).

40. L'Équipe comprend actuellement 70 membres de 22 pays et 6 organisations, plus une liste de 135 experts des marchés des produits forestiers et de la gestion des entreprises. Elle dispose ainsi d'un fonds de compétences pour toutes les activités intéressant ce domaine. Pour se renseigner sur les autres activités de l'Équipe, consulter son site Web à l'adresse: www.unece.org/trade/timber/mis/tos/specialists.htm, ainsi que le rapport du chef de l'Équipe.

II. RESSOURCES

41. Pour le domaine de travail 1, le secrétariat se compose d'un analyste des marchés, d'un assistant aux statistiques, d'un assistant à temps partiel sur les prix des produits forestiers, d'un spécialiste de la commercialisation en détachement, d'un stagiaire temporaire chargé d'analyser les marchés de l'énergie ligneuse et de deux stagiaires temporaires chargés de l'établissement de la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers*. Il sollicite des ressources extrabudgétaires pour ce domaine d'activité, notamment pour le renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers.

III. CONCLUSIONS

42. *Vous voudrez bien faire part de vos observations au sujet des activités, décrites ci-dessus, menées dans le domaine des marchés et des statistiques.*
